

Retraite de yoga Iyengar
Ponte de Lima, nord du Portugal
09.04 – 14.04.2023

espace-empreinte

Christine Monnet,
T 078 609 73 06
E-mail: chmonnetw@gmail.com
www.espace-empreinte.ch

Formulaire d'inscription

Nom Prénom
Code postale Ville
Tél. mobile
E-mail
Date de naissance

L'hébergement et l'enseignement de yoga se paient séparément, le premier en euros, le yoga en francs suisses.

Mention obligatoire pour les deux paiements: Stage Christine Portugal 2023

**Forfait logement, pension-complète par personne
pour un séjour de 5 nuitées:**

- Chambre triple € 500.–
- Chambre double € 575.–

Titulaire du compte:
Ralf Schafhirt, Chemin du Levant 139, 1005 Lausanne
Banque étrangère:
Millennium BCP
IBAN: PT50-0033-0000-45603191322-05
Swift: BCOMPTPL

Enseignement de yoga:

CHF 345.–
CHF 300.– «early bird» (inscription jusqu'au 30.9.2022,
étudiant.e ou petit budget)

Titulaire du compte:
Christine Monnet, Passage F. Bocion 4, 1007 Lausanne
CCP: 10-89466-8
IBAN: CH77 0900 0000 1008 9466 8

****vol, transferts, assurance annulation et autres dépenses personnelles non inclus****

Demandes spéciales (problèmes de santé, allergies alimentaires ou autre):

.....
.....

Conditions d'inscription:

- Les places étant limitées, les réservations seront prises en compte selon l'ordre d'inscription.
- Un acompte de **€ 300.– est à payer au moment de l'inscription** à Ralf Schafhirt. Le solde est à régler **au plus tard au 1^{er} février 2023.**
- Si l'inscription est effectuée moins de 60 jours avant le début du séjour, la totalité de la somme pour l'hébergement est dûe.
- La partie des cours de yoga se paient lorsque vous le souhaitez, mais **au plus tard au 1^{er} février 2023.**

Conditions d'annulation:

- L'inscription peut être annulée sans frais jusqu'à 60 jours avant le début du stage.
- Si les raisons d'une annulation sont liées à de nouvelles mesures sanitaires imposées par les pays (telles que fermetures des frontières, quarantaines, vaccin obligatoire pour voyager), nous vous rembourserons la totalité du paiement.
- En cas d'annulation de la part des propriétaires ou de l'enseignante de yoga, la totalité de la somme versée sera remboursée.

La retraite est garantie dès 6 élèves – maximum 14 élèves.

Christine Monnet se réserve le droit d'annuler ou de reporter la retraite en cas d'un nombre insuffisant d'élèves. Merci de votre compréhension.
Le/La soussigné(e) assume l'entière responsabilité des risques de blessures qui pourraient être encourus durant la retraite.

Date :

Signature :